



VIGNES ASSURANCE GRÊLE

MILLESIME 2026

Une assurance efficace contre les dégâts causés par la grêle

Flexible

- Libre choix de la somme assurée par parcelle sans référence au rendement historique
- Surface assurée mini : une parcelle
(pas nécessaire d'assurer toute l'exploitation)

Franchise parcellaire 10% - 15% ou 20%

Sinistre : Indemnisation selon taux de perte
déterminé par un expert local



Adhérez en cliquant sur le lien [AssurancesAgro Solutions](https://www.assurances-agro-solutions.fr)

avant le 30 avril 2026

ASSURANCES AGRO SOLUTIONS – 6, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros | Siren 817 783 814 RCS Paris
Courtage d'assurances – APE 6622 Z | N°Orias : 16001 015 – www.orienta.fr
www.assurances-agro-solutions.fr

contact@assurances-agro-solutions.fr

Document non contractuel